


DEPARTEMENT
VAR
CANTON
SAINTE MAXIME
COMMUNE
CAVALAIRE SUR MER

REPUBLIQUE FRANÇAISE

 Liberté - Egalité - F

Envoyé en préfecture le 06/03/2024
Reçu en préfecture le 06/03/2024
Publié le
ID : 083-218300366-20240226-0038_2024_DE-CC



N° 0038-2024-DE

1.1 - Marchés publics

DECISION PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Approbation de l'avenant au marché 2022 13 « Réhabilitation de l'ancienne usine de traitement de déchet UTOM en maison de la nature l'Usine à Cavalaire sur Mer- lot n°9 : VRD aménagements extérieurs » portant modification du coût initial des travaux

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAVALAIRE SUR MER

Titulaire :
 VBTP
 103 allée Sébastien Vauban
 83600 Fréjus

- VU** le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et L.1414-2
- VU** la délibération du Conseil Municipal n°109_2023 en date du 19 septembre 2023 déléguant au Maire le pouvoir de prendre, lorsque les crédits sont inscrits au budget, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres et de leurs éventuels avenants :
- dont le montant initial hors avenant est inférieur au seuil de procédure formalisée pour les marchés de fournitures et de services, tel que fixé par voie réglementaire (soit 214 000 € HT pour 2020) ;
 - dont le montant initial hors avenant est inférieur à 1 million d'€ HT pour les marchés de travaux.
- De prendre, lorsque les crédits sont inscrits au budget, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des avenants des marchés et des accords-cadres supérieurs aux seuils ci-dessus définis, s'ils n'entraînent pas une augmentation du contrat initial supérieure à 5 % ;
- VU** L'article L.2194-1 du Code de la Commande Publique autorisant les modifications non substantielles d'un marché dès lors qu'elles ne changent pas la nature globale du marché ;
- VU** La délibération n°082-2022 du 24/05/2022 attribuant le marché n°13-2022 de « Réhabilitation de l'ancienne usine de traitement de déchet UTOM en maison de la nature l'Usine à Cavalaire sur Mer- lot n°9 : VRD aménagements extérieurs» à VBTP.

CONSIDERANT Que la commune de Cavalaire-sur-Mer souhaite mettre place un raccordement en eaux souterraines du talus et un épandage phyto. Qu'elle souhaite également la suppression de la voie d'accès pompier en liant hydraulique.

CONSIDERANT Que cet ajout et suppression implique une moins-value totale de 26 115€HT soit 31 338€TTC.

DECIDE

ARTICLE 1 de valider le nouveau montant du marché à 599 138,90€ HT soit 718 966,68€ TTC. Que ce nouveau montant correspond à une augmentation de 2,95% sur le montant initial du marché.

ARTICLE 2 d'approuver la signature de l'avenant N°3 au marché 13-2022 régularisant le nouveau montant.

ARTICLE 3 de dire que Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière Municipale seront chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal au cours de la séance suivant cette décision

Cavalaire-sur-Mer, le 26/02/2024

LE MAIRE
Philippe LEONELLI

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Mairie de Cavalaire Sur Mer

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	0038_2024_DE
Objet :	Approbation de l'avenant au marché 2022 13 « Réhabilitation de l'ancienne usine de traitement de déchet UTOM en maison de la nature l'Usine à Cavalaire sur Mer- lot n°9 : VRD aménagements extérieurs » portant modification du coût initial des
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-02-26 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	083-218300366-20240226-0038_2024_DE-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 083-218300366-20240226-0038_2024_DE-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.2 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : Decision06032024104402.pdf Nom métier : 99_DC-083-218300366-20240226-0038_2024_DE-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	97.3 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : avenant 3 lot 9 vbtp exe 10.pdf Nom métier : 99_DC-083-218300366-20240226-0038_2024_DE-CC-1-1_2.pdf	application/pdf	140.9 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 mars 2024 à 10h55min27s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 mars 2024 à 10h55min30s	Accepté par le TdT : validation OK

Transmis	6 mars 2024 à 10h55min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 mars 2024 à 10h55min42s	Reçu par le MI le 2024-03-06